

DOSSIER SOCIAL ETUDIANT

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

NOTE A L'ATTENTION DES ELEVES :

-DE TERMINALE SE DESTINANT A DES ETUDES SUPERIEURES EN 2023/2024

-DE 1^{ère} ANNEE DE BTS DEJA BOURSIERS OU NON

-DE 2^{ième} ANNEE DE BTS DEJA BOURSIERS OU NON QUI ENVISAGENT UNE POURSUITE D'ETUDES EN 2023/2024

Les demandes de bourses d'enseignement supérieur et/ou de logement pour la rentrée 2023

sont à effectuer **à partir du 15 mars 2023**

par saisie internet sur le site

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

N'attendez pas les résultats du baccalauréat ou d'avoir définitivement arrêté votre projet d'orientation pour formuler vos demandes, vous pourrez toujours les annuler.

Tous les dossiers expédiés ou complétés hors période réglementaire, ne pourront être examinés que très tardivement, ce qui risque de rendre impossible l'attribution d'un logement universitaire et retarder considérablement le paiement des bourses du premier trimestre.

Pour vous connecter, vous devrez obligatoirement connaître votre Identifiant National Etudiant (INE) et vous munir de l'avis fiscal 2022 sur les revenus 2021 de vos parents.

Pour toutes les informations complémentaires, vous êtes invités à consulter le site internet:
<http://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

Par ailleurs, vous pouvez contacter le CROUS de Normandie tous les jours de 09h à 17h au 02 30 08 02 14.

+ brochures à disposition dans le lycée.

La Proviseure, M.FILY